



MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Grenoble, le 26 mai 2021 – La société rappelle que les actionnaires de la société **Kalray** (Euronext Growth Paris : ALKAL) sont convoqués en Assemblée Générale à caractère mixte le **10 juin 2021 à 11 heures**, au siège social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, prorogée et modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020, et le décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 prorogé et modifié par le décret n°2020-1614 du 18 décembre 2020 et le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021, l'assemblée générale de la Société du 10 juin 2021, sur décision du Conseil de Surveillance, se tiendra **à huis clos**, en présence des seuls membres du bureau de l'Assemblée, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

L'avis de convocation a été publié au BALO le 26 mai 2021, ainsi que sur le site internet de la société (www.kalray-bourse.com).

L'assemblée générale fera l'objet d'une retransmission en direct. Les actionnaires souhaitant se connecter devront en faire la demande par email à kalray@actus.fr (accompagné d'un justificatif de détention de titres). Les détails de connexion seront transmis par retour d'email après validation de l'inscription. L'enregistrement de l'audioconférence sera disponible sur le site internet de la société après la tenue de l'assemblée générale.

Dans la mesure où l'assemblée générale se tient hors la présence physique des actionnaires, il est rappelé que les actionnaires ne pourront pas proposer des résolutions nouvelles, pendant l'assemblée générale. Cependant les actionnaires pourront poser des questions pendant l'assemblée générale auxquelles il sera répondu en séance. Les actionnaires pourront également adresser leurs questions en amont à l'adresse suivante kalray@actus.fr ou agabrot@kalray.eu.

L'ensemble des documents et renseignements concernant cette assemblée est tenu à la disposition des actionnaires dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur et en particulier, les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de Commerce publiées sur le site internet de Kalray (www.kalray-bourse.com) dans la rubrique « Informations financières », puis « Assemblée générale ».

Il est par ailleurs possible de recevoir gratuitement ces documents sur simple demande par e-mail à l'adresse contactinvestisseurs@kalray.eu.





À PROPOS DE KALRAY

Kalray (Euronext Growth Paris - FR0010722819 - ALKAL) est le pionnier des processeurs pour les nouveaux systèmes intelligents. Véritable rupture technologique, les processeurs « intelligents » ont la capacité d'analyser à la volée, et de manière intelligente, une très grande quantité d'informations, de prendre des décisions et d'interagir en temps réel avec le monde extérieur. Ces processeurs intelligents seront largement déployés dans des secteurs en forte croissance tels que les réseaux de nouvelle génération (data centers intelligents) et les véhicules autonomes, ainsi que les équipements de santé, les drones et les robots. L'offre Kalray comprend aussi bien des processeurs que des solutions complètes (cartes électroniques et logiciels). Créé en 2008 en tant que spin-off du CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique), Kalray sert des clients tels que des fabricants de serveurs, des intégrateurs de systèmes intelligents et des fabricants de produits grand public incluant les constructeurs automobiles. Pour plus d'informations, visitez le site internet de Kalray : www.kalrayinc.com

CONTACTS INVESTISSEURS

Eric BAISSUS

contactinvestisseurs@kalray.eu

Tel. 04 76 18 90 71

ACTUS finance & communication

Anne-Pauline PETUREAUX

kalray@actus.fr

Tel. 01 53 67 36 72

CONTACTS PRESSE

Loic HAMON

communication@kalray.eu

Tel. 04 76 18 90 71

ACTUS finance & communication

Serena BONI

sboni@actus.fr

Tel. 04 72 18 04 92

